

Service social



Un numéro sans thème : pourquoi?

Jean-Louis Gendron

Volume 41, numéro 1, 1992

L'avenir des services ou services d'avenir

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/706553ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/706553ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Gendron, J.-L. (1992). Un numéro sans thème : pourquoi? *Service social*, 41(1), 3-3. <https://doi.org/10.7202/706553ar>

Tous droits réservés © Service social, 1992

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

ÉDITORIAL

Un numéro sans thème : pourquoi ?

Service social publie aujourd'hui son premier numéro sans thème, depuis 1983. Avant cette date, en effet, la revue n'avait pas encore adopté la formule thématique. Cette dernière a d'ailleurs fort bien servi les objectifs de *Service social* au cours des dernières années et, bien sûr, nous conserverons pour l'avenir cette formule gagnante. Pourquoi, alors, publier ce numéro sans thème ?

La décision en a été prise par le Comité de rédaction de *Service social* qui regroupe, outre des professeurs de l'École de service social de l'Université Laval, des abonnés issus de la pratique, des milieux étudiants et d'autres universités. Ces personnes, à leur dernière réunion, ont demandé que, de façon systématique, la revue publie annuellement un numéro sans thème qui permettra de transmettre à nos lecteurs ces articles de grande qualité qui nous sont régulièrement soumis sans s'insérer dans notre planification thématique.

Il ne s'agit donc ni d'un retour en arrière, ni d'une remise en question de l'orientation thématique de *Service social*, mais bien d'une adaptation aux besoins de nos lecteurs et collaborateurs. Dorénavant, *Service social* pourra en effet recevoir encore plus facilement les articles qui lui sont expédiés spontanément, sans sollicitation, se rapprochant ainsi de la communauté scientifique et professionnelle pour laquelle elle existe.

Nous osons donc espérer que cette décision du Comité de rédaction soit bien reçue de nos lecteurs et qu'elle s'avère féconde pour l'évolution des idées, des pratiques et des théories sur lesquelles se fonde le service social.

Le directeur,
Jean-Louis Gendron